

Département(s) de publication : 971

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Grand Port Maritime de la Guadeloupe, DDJAM - Service Marchés Publics, Quai Ferdinand de Lesseps - BP 485, Point(s) de contact : Mme Marie-Josée TRAMIS, 97165, Pointe-à-Pitre Cedex, GP, Téléphone : (+33) 05 90 68 62 92, Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com, Fax : (+33) 05 90 68 62 91, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

Adresse du profil acheteur : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Activités portuaires

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Refonte des automatismes des portiques H1 et H3 : Travaux de remplacement des organes contrôle / commande et auxiliaires

Numéro de référence : 202107191350

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45259000

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Refonte des automatismes des portiques H1 et H3 : Travaux de remplacement des organes contrôle / commande et auxiliaires.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Automatisation

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : Refonte des automatismes des portiques H1 et H3 : Travaux de remplacement des organes contrôle / commande et auxiliaires

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50246000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Port de Jarry - Baie-Mahault

II.2.4) **Description des prestations** : Refonte des automatismes des portiques H1 et H3 : Travaux de remplacement des organes contrôle / commande et auxiliaire6662.s.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Voir article 4 du CCAP

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : Programme opérationnel FEDE-FSE Guadeloupe Conseil Régional dans le cadre de l'opération : Renforcement de la performance des portiques à conteneurs.

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Automatisation

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.4) **Règles et critères objectifs de participation**

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

III.1.6) **Cautionnement et garanties exigés :**

Retenue de garantie: 5%

III.1.7) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai de paiement 30 jours, dans les conditions de l'article R.2192-10 du Code de la Commande publique. Financement: GPMG 38%, FEDER-FSE 62%. Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG. Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG. Avance forfaitaire de 5 % prévue.

III.1.8) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Pas de forme imposée. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

III.2.1) **Information relative à la profession**

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

7 septembre 2021 - 18:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 8 septembre 2021 - 09:00 Lieu : Pointe-à-Pitre

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Ouverture collégiale

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le GPMG agit comme entité adjudicatrice. Conformément à l'article R2132-2 du Code de la commande publique, elle met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>. Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Visite des lieux obligatoire. Personne à contacter : Voir article 2 du Règlement de la Consultation. L'heure limite de remise des offres indiquée au présent AAPC est entendue en heure de Paris, soit 12 heures – Guadeloupe. Plan de sous-traitance Conformément aux dispositions de l'article 73- 3° alinéa, de la loi no 2017-256 du 28.2.2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique et du décret no 2018-57 du 31.1. 2018 pris pour l'application du 3° alinéa de l'article 73 à compter du 1.4.2018, les soumissionnaires: 1.

Doivent présenter un plan de sous-traitance prévoyant le montant et les modalités de participation des PME locales; 2. Ce plan de sous-traitance doit notamment indiquer les modalités de participation des PME locales à l'exécution du contrat, il doit comporter, pour chacune des entreprises concernées, les informations prévues par la déclaration de sous-traitance; 3. Dans le cas où le soumissionnaire n'a pas prévu de sous-traiter à des PME locales, il est tenu d'en préciser les motifs dans le plan.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE-TERRE, 6, rue Victor Hugues, 97109, Basse-Terre, GP, Téléphone : (+33) 5 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de

notification par voie électronique). Un référé précontractuel peut être introduit dans ce délai jusqu'à la signature du contrat. Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne(JOUE). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télé recours citoyens " accessible par le site internet : www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE-TERRE, 6, rue Victor Hugues, 97109, Basse-Terre, GP,
Téléphone : (+33) 5 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96
70, Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

26 juillet 2021

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 